



## **Systeme de Management du Développement Durable**

Par souci de cohérence et dans une volonté de s'engager plus loin dans la protection de l'environnement, Tr@me scrl a récemment décidé de mettre en place un Système de Management Environnemental (SME) au sein de la coopérative. Après un premier travail sur ce thème, l'équipe a décidé de pousser la réflexion un cran plus loin et a tenu, à travers une méthodologie participative, à identifier les points susceptibles d'améliorer sa situation non seulement aux niveaux environnemental, mais aussi économique et social, et de la gouvernance. Ainsi, à partir de l'élaboration d'un système de management a priori restreint aux enjeux environnementaux, la société en est arrivée à développer un « Système de Management du Développement Durable » (SMDD) qui a pour but de renforcer sa responsabilité sociétale. Tr@me parvient donc à la fois à diminuer la pollution générée directement ou indirectement par ses activités, à améliorer ses performances environnementales et à mener une réflexion durable sur sa responsabilité sociétale et financière.

Précisons que ce SMDD est en constante évolution. Les contours de cette politique ont été identifiés et les actions progressivement mises en place. Tr@me compte, dans une perspective d'amélioration continue, les analyser de manière régulière selon un éventail d'indicateurs de performance lesquels sont en cours d'identification.

## Politique environnementale

L'équipe de Tr@me a élaboré une grille d'analyse qui définit la logique de sa politique environnementale. Cette grille se base sur l'analyse logique de ses « politiques d'achat – d'utilisation et d'élimination ». Par ailleurs, si le SMDD a révélé des points sur lesquels agir en matière d'environnement au siège de la société, il a également, étant donné le fonctionnement de la coopérative favorisant le travail à domicile, soulevé l'importance de chercher une cohérence entre les valeurs de la société et celles du lieu de travail (bureau à domicile) et ce, pour chaque membre de l'équipe.

### • Politique « Energie »

La politique de Tr@me en matière d'énergie vise à minimiser l'impact de ses différentes consommations d'énergies : électricité, **mazout** et carburants liés aux **déplacements** de l'équipe.

#### *Electricité*

En vue de favoriser une utilisation rationnelle de l'électricité, Tr@me a analysé sa consommation électrique. Actuellement, la consommation électrique a été réduite grâce aux choix d'équipements électriques basses consommations (ampoules économiques, multiprises, etc.) et leur utilisation raisonnable (extinction des veilles des équipements électroniques et IT, extinction des lumières dans les bureaux inoccupés, etc.). Par ailleurs, la société se fournit auprès de la coopérative Energie 2030, dont elle est devenue membre. Tr@me favorise ainsi le développement local et la production d'énergie verte.

Une comptabilité régulière de la consommation électrique va être mise en place.

#### *Déplacements*

Au niveau des **déplacements**, l'équipe privilégie autant que possible les déplacements en **co-voiturage**. Dans la même optique, lors d'organisation d'événements, la société recommande aux participants de se déplacer en co-voiturage ou en transport en commun. A cet effet, elle fournit aux participants potentiels une gamme d'informations utiles.

La coopérative va acquérir des **vélos pliables (et/ou électriques)** pour les missions propices à son utilisation et, progressivement, s'équipe en voitures hybrides (1<sup>er</sup> achat en 2012).

Enfin, compte tenu du profil international de la société et des nombreuses missions à l'étranger, la mobilité constitue l'impact majeur de Tr@me sur l'environnement. La coopérative a l'intention de s'engager dans un système de compensation de **ses émissions de CO<sub>2</sub>**. Différentes possibilités sont à l'étude : par exemple, un partenariat avec la société environnementale et sociale CompenCO<sub>2</sub>, via le système

d'échange de points Octa+<sup>1</sup>, pour participer à des projets qui évitent la production de CO<sub>2</sub>.

### Chauffage

Les locaux loués par Tr@me scrl sont équipés de double vitrage. L'entretien des installations de chauffage se fait régulièrement. Par une gestion dynamique du chauffage (vannes thermostatiques et coupures lors des périodes durant lesquelles les locaux sont inoccupés) la consommation de mazout peut-être considérée comme raisonnable.

Comme précisé en introduction, chaque politique sera analysée en fonction d'un panel d'indicateurs. Un tableau d'indicateurs concernant chacune des politiques est en train d'être élaboré. Actuellement, les principaux indicateurs identifiés pour la politique énergie sont :

Électricité	Kwh/pers/an
Déplacement	CA/km, TCO <sub>2</sub> eq/1000 km, TCO <sub>2</sub> compensé/an
Chauffage	litres/pers/an et kwh/M <sup>2</sup> /an
Globaux	Hectares consommés/an, CA/TCO <sub>2</sub> , TCO <sub>2</sub> /pers/an

- **Politique d'achat de Tr@me**

Si l'ensemble de l'équipe de la coopérative fait déjà des efforts en matière d'achat (achat de papier recyclé ou labellisé, de café/thé/biscuits équitables, de produits d'entretien écologiques, etc.), depuis l'émergence du SMDD, elle veut aller plus loin en intégrant de façon formelle et systématique des critères environnementaux dans ses procédures d'achat. Cette politique d'achat durable cible l'achat et l'utilisation d'un large panel de **produits et services**.

Au niveau des produits, Tr@me se base sur **différents labels** pour le choix de son matériel informatique, matériel de bureau, consommables, mobiliers, produits d'entretien, peinture, nourriture, matériel d'animation/pédagogie. Tr@me s'engage ainsi à analyser ces produits selon un maximum de critères écologiques : label FSC, agriculture biologique, Ecolabel Européen, score Test-Achat, commerce équitable, circuits-courts (GASAP), GAL, etc.

La même réflexion durable doit être faite pour l'utilisation des services : assurance/finance, secrétariat social, comptabilité, téléphonie. Ces services seront également analysés selon un panel de critères éthiques et sociaux : service clientèle, transparence, etc.

---

<sup>1</sup> Octa+ propose d'échanger les points de fidélités énergie contre l'annulation d'une partie des émissions de CO<sub>2</sub> de la société. Pour ce faire, Octa+ a choisi le partenaire environnemental et social CompenCo2. Afin d'encourager les gestes, Octa+ ajoute 20% des contributions.

De plus, Tr@me, par une utilisation rationnelle des produits, a la volonté de **réduire ses déchets au maximum**. En terme d'utilisation rationnelle, différents exemples peuvent être cités : impression du papier recto-verso, réserve de papier brouillon, choix de produits moins emballés ou en vrac, compostage au bureau et à domicile, etc.

La valorisation des déchets est également sujette à réflexion. Si des actions sont déjà effectivement mises en place en matière de gestion des déchets (principalement tri sélectif des déchets), deux nouvelles pistes sont apparues : 1. renvoi systématique des cartouches d'encre chez le fournisseur et 2. envoi du matériel informatique en fin de vie vers une banque d'économie sociale.

Les principaux indicateurs actuellement ciblés pour cette politique d'achat sont :

Achat	% d'achat de consommables durables/an
Déchet papier	Kg de papier consommés/an

## Politique sociale

En plus de ses valeurs environnementales et de par son statut de coopérative, Tr@me accorde une grande importance à ses valeurs sociales et démocratiques et à sa politique de gouvernance. Effectivement, la société tient à favoriser des mesures visant la qualité de l'emploi (contrats de longue durée, aménagement de temps de travail, horaire flexible, travail à domicile, etc.), l'existence d'une politique de rémunération et équitable (échelle de barème réduite) ainsi que la transparence (organisation du travail en réunion avec l'ensemble des travailleurs).

Par l'émergence du SMDD, la coopérative a constaté l'importance de l'amélioration de deux points à caractère social : l'approfondissement du processus d'évaluation de l'équipe et le renforcement des compétences.

### *Evaluation de l'équipe*

Toujours sous l'impulsion du SMDD, une grille d'auto-évaluation a été élaborée. Dès son approbation par l'ensemble de l'équipe, cette grille facilitera ainsi l'évaluation tant des employés que des administrateurs. Cette grille aura donc pour but, d'une part, de permettre une auto-évaluation de chaque membre de l'équipe selon différents critères : aptitudes, expériences, compétences, formations des personnes. D'autre part, elle permettra d'améliorer le cadre « logistique » de la fonction, en termes de soutiens, suivis, apports, dossiers, conseils, ressources, aides, contributions, etc.

### *Renforcement des compétences*

En lien avec le processus d'évaluation de l'équipe, lors de l'élaboration du SMDD, l'équipe a souvent insisté sur l'importance de programmer un plan de formation continue. Ainsi, sur base d'un bilan des compétences préalables, chacun (administrateur et employé) définira ses priorités de formation, Tr@me envisage d'allouer du temps et un budget spécifique pour la promotion des compétences de l'équipe.

Dans la même optique, l'équipe de Tr@me a insisté sur l'importance de l'accompagnement, dès le départ, des nouveaux engagés.

Les indicateurs qui seront ciblés sont :

Formation	Le nombre d'heures de formations suivies/an (indicateurs à mettre en lien avec le point suivant « évaluation de l'équipe »). Capacité à mettre en valeur les formations.
-----------	---

## **Politique économique**

Outre la politique d'achat (intégration des critères environnementaux dans la comptabilité de Tr@me), abordée dans la politique environnementale, la société a opté pour une collaboration avec une banque « éthique ».

Par ailleurs, suite à l'élaboration du SMDD, l'équipe a tenu à amorcer une réflexion, d'une part, pour la mise en place d'un processus d'évaluation de ses projets et, d'autre part, pour l'élaboration de ses contrats de sous-traitance.

### *Suivi et évaluation des missions accomplies*

Tr@me envisage d'évaluer les projets aboutis selon un panel de cinq critères : efficacité, efficience, empreinte écologique, participation et durabilité. Pour ce faire, les projets seraient évalués selon une grille en cours d'élaboration par, non seulement, un responsable de chaque mission, mais également par les commanditaires et les parties prenantes.

Actuellement, les indicateurs identifiés selon ces 5 critères sont :

Efficacité	- % de réalisation des outputs annoncés
Efficienne	- Rapport budget réel / prévu. Charge W R/P - Respect du calendrier
Empreinte écologique du projet	- km parcourus cumulés (par rapport au mode transport) - Heures de W, associées à des consommations moyennes
Participation	- % du public ciblé - Diversité des participants - Diversité des résultats - % aux trois piliers - Taux de défection
Durabilité	- Permanence des dispositifs mis en place - Efficacité : production des dispositifs mis en place

#### *Elaboration des contrats de sous-traitance*

Toujours à travers la mise en place du SMDD, l'équipe a jugé pertinent et cohérent de développer une grille de critères et d'indicateurs qui ferait office de charte pour les futures collaborations et les contrats de sous-traitance (restauration, traduction, vidéo, livraison, etc.) Dans cette logique, Tr@me privilégierait, si des opportunités existent, les petites et moyennes entreprises et l'économie sociale.

Ses contrats de sous-traitances concernent principalement les activités suivantes :

- Les publications (impressions magazines, folders, posters, banderoles, productions audiovisuelles....) ;
- Les traductions (textes, traduction instantanée, ...) ;
- La restauration lors d'évènements ;
- Les livraisons (magazines, ...) ;
- Les collaborations avec des chargés de mission externes (animateurs ou experts).

TR@me srl travaille à la mise au point d'une grille d'analyse qui guidera ses choix en matière de contrat de sous-traitance.

Cette grille porte sur :

- La politique « durable », notamment les matériaux utilisés par les sous-traitants (matériaux écologiques, labellisés, ...) et les mesures prises pour réduire les impacts environnementaux.
- Le statut des personnes employées par les sous-traitants (économie sociale, emploi convenable, ...) et leur politique de gouvernance (existence d'une charte, d'engagement éthique, ...).
- L'utilisation de produits régionaux et de qualité pour la restauration.